

Cuchaule AOP

Certifier tous les producteurs d'ici 2020

Les membres de l'Interprofession de la cuchaule AOP ont tenu leur assemblée générale, le 1^{er} mai à Neyruz (FR). Son président Jacques Chavaz est revenu sur l'année écoulée et a présenté les perspectives 2019.

Quasiment une année jour pour jour après l'obtention du label Appellation d'origine protégée (AOP), l'Interprofession de la cuchaule AOP a organisé ses deuxièmes assemblées annuelles. Comité, membres, et invités se sont retrouvés à Neyruz (FR), en présence de Didier Castella. En ouverture, le conseiller d'Etat fribourgeois a rappelé l'importance du sigle, non seulement pour le public, mais aussi pour les producteurs et pour la région : « L'AOP est un plus pour les filiales, tant sur le plan de la visibilité pour les consommateurs que sur celui de la stabilisation et de la structuration d'une branche. Elle offre une forte protection contre l'imitation. Elle permet de préserver un patrimoine gastronomique et culturel, grâce à son cahier des charges. »

Vingt-cinq artisans à la production

Depuis l'enregistrement de la spécialité fribourgeoise le 3 mai 2018, 25 artisans boulangers-confiseurs, deux productrices avec vente sur le marché et deux grandes surfaces avec boulangeries sur site sont certifiés. « Par rapport au nombre de

« L'AOP permet de préserver un patrimoine gastronomique et culturel. »

boulangers fribourgeois actifs ce n'est pas encore tout à fait la moitié. Les régions où la tradition de la cuchaule est la plus ancrée, les districts francophones en particulier, représentent largement plus de la moitié des boulangers certifiés. (...) En ce début d'année, nous avons reçu passablement d'inscriptions », a précisé Jacques Chavaz, président de l'interprofession.



La deuxième édition du Concours de la cuchaule AOP se tiendra dans le cadre de Goûts et Terroir 2019 à Bulle (FR).

Cet engouement se retrouve aussi chez les producteurs de matières premières. Trente-huit fournisseurs de lait et de beurre, et six distributeurs d'œufs ont été agréés.

Trouver son rythme

L'interprofession souhaite asseoir cette réussite sur le long terme. Elle s'est fixé plusieurs objectifs. Le premier d'entre eux est de certifier l'ensemble des producteurs d'ici à la fin de la période de transition, a souligné le président : « Il est normal que chacun trouve son rythme en fonction de ses possibilités et de son envie pour s'intégrer dans la filière certifiée, mais il faudra que les choses soient faites avant le 3 mai 2020. » Cela comprend également l'intégration des producteurs qui ne sont pas membres de la filière : les paysannes fribourgeoises et plusieurs distributeurs.

Daniel Blanc, responsable de la commission marketing, a précisé que l'un des axes promotionnels sera la mise à disposition de divers moyens de communication. « Nous souhaitons donner la possibilité à nos artisans de promouvoir la cuchaule via des outils bien précis : des portants, des drapeaux publicitaires, des ardoises, des planches à déguster... Il y aura évidemment une large participation de l'interprofession. »

Le Concours de la cuchaule AOP sera à nouveau présent à Goût et terroirs 2019. L'année dernière 31 producteurs y ont participé. L'événement combine taxation annuelle et promotion. Pour rappel, il avait vu le sacre de la boulangerie Jean-Luc Delabays Sàrl à Granvillard, et de celle du Tilleul Sàrl à Fribourg. Toutes les deux avaient obtenu 99 points sur 100.

Soutien du canton

Du côté des finances, l'assemblée a approuvé les comptes et le budget. « L'essentiel des ressources provient de la vente des pastilles », a rappelé M. Chavaz. Le comité table sur 54 000 francs, auxquels s'ajoutent les cotisations des associations et des producteurs. « Contrairement à l'intention initiale de demander 80 francs de cotisation individuelle, le comité a proposé 40. » Il espère ainsi ne pas freiner la participation des petits producteurs. L'Etat de Fribourg a accordé un soutien particulier pour développer le projet à hauteur de 40 000 francs durant 3 ans, de 2019 à 2021. Quant à la Confédération, elle soutiendra une deuxième et dernière année la mise en œuvre des certifications.

Johann Ruppen